

# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE)

## En contrat d'apprentissage



### Objectif de la formation - Secteur d'activité

- ▶ Valider le **Diplôme du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse de niveau 3** de "CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance" inscrit au [RNCP38565](#) (échéance enregistrement le 31/12/2028), dans le cadre d'un **contrat d'apprentissage** réalisé en qualité d'ATSEM en écoles maternelles, d'auxiliaire petite enfance dans les crèches, d'agent d'animation dans les centres de vacances, ou encore d'assistant maternel à domicile.
- ▶ Les unités d'enseignement sont **capitalisables**.
- ▶ **Dispense et allègement** d'examen selon acquis antérieurs - cf. [JO du 21/05/25](#)
- ▶ **Infos VAE** : <https://reflets.asso.fr/conseils/vae/>
- ▶ **Poursuite de parcours possible** : BAC PRO ASSP / DEAP / DEAES



### Programme de la formation

- ▶ **L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL** est composé de 3 unités :  
UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant  
UP2 : Exercer son activité en accueil collectif  
UP3 : Exercer son activité en accueil individuel
- ▶ **L'ENSEIGNEMENT GENERAL** est composé de 2 unités :  
UG1 : Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique.  
UG2 : Mathématiques, Sciences physiques et chimiques.
- ▶ Remise à Niveau / soutien personnalisé / SST  
*Programme individualisé selon allègements réglementaires*

### Méthodes pédagogiques et Modalités d'évaluation

- ▶ **Des séances conçues selon différentes méthodes d'apprentissage** sont proposées afin de préparer au mieux à l'examen, et en respectant le grand principe selon lequel l'apprenant est l'acteur principal de sa formation dans le cadre de son **contrat en alternance** :
  - Mise en situation professionnelle sur les plateaux techniques équipés,
  - Apport théorique avec les supports pédagogiques adéquats,
  - Retour d'expérience d'entreprise dans le cadre de la pédagogie de l'alternance,
  - Visites en entreprise.
- ▶ **Modalités d'évaluation** :  
Positionnements en début de formation  
Évaluations formatives régulières  
Epreuves de CAP blanc ([voir référentiel](#))  
Évaluation finale correspondante aux critères de l'épreuve du CAP AEPE (voir au verso)



### Public et modalités d'inscription

- ▶ **Public** : Public de plus de 16 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec une **structure petite enfance habilitée** (EAJE / Ecole maternelle ou Accueil collectif de mineur / établissements ou services d'accueil collectifs des enfants de moins de six ans)
- ▶ **Délais d'accès** : inscription possible dès 3 mois avant la date de démarrage prévue avec l'employeur
- ▶ **Comment s'inscrire** : [GFORM à compléter](#)



### Prérequis Niveau

- ▶ Maîtriser les **compétences de base** en lecture et écriture du français (B1 du CECRL)
- ▶ Avoir si possible une **première expérience** auprès de jeunes enfants
- ▶ Avoir satisfait aux **tests de vérification des prérequis** à la formation
- ▶ **Vaccinations** à jour (pour intervention en collectivité)



### Dates - Durée - Rythme et lieux

- ▶ **Lieux possibles de la formation** :  
**Villeneuve Loubet / Antibes / Le Cannet / Nice**  
Présentiel avec quelques séances en distanciel)
- ▶ **Dates 26/28** : à compter de septembre 26
- ▶ **Rythme** : 1 semaine/ mois ou 2 jours / semaine
- ▶ **Durée de la formation** : **25 %** minimum de la durée totale du contrat  
800 à 840 heures - contrat sur 2 ans  
*Contrat sur 1 an si allègements réglementaires*



### Accessibilité Handicap

- ▶ Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
- ▶ Des questions ? Contact : 04 93 20 66 40 ou par mail à [referent.handicap@reflets.asso.fr](mailto:referent.handicap@reflets.asso.fr)  
*Plus d'infos*



### Indicateurs de résultats (2025)

- ▶ Taux de réussite sur candidats présentés : **100 %**
- ▶ Taux d'abandon : **0 %**
- ▶ Taux d'insertion global : **61 %**
- ▶ Taux d'emploi dans le métier visé : **49.5 %**
- ▶ Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (NATIONAL) : non communiqué
- ▶ Taux de satisfaction : **97.5%**



### Financement

- ▶ Formation **intégralement prise en charge par l'OPCO** dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- ▶ Les parcours sont rémunérés selon les tarifs en vigueur des contrats d'apprentissage - Voir [ICI](#)  
Variable : de 27 % à 67 % du SMIC selon année du contrat et l'âge du candidat

# REGLEMENT d'EXAMEN du CAP AEPE

Selon Journal Officiel du 12 décembre 2020

Annexe IV b  
Règlement d'examen  
Certificat d'aptitude professionnelle spécialité Accompagnant éducatif petite enfance

<b>Certificat d'aptitude professionnelle</b> <b>Accompagnant éducatif petite enfance</b>			<b>Scolaires</b> (établissements publics et privés sous contrat) <b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF) <b>Formation professionnelle continue</b> (établissements publics)	<b>Scolaires</b> (établissements privés hors contrat) <b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage non habilités) <b>Formation professionnelle continue</b> (établissements privés) <b>Enseignement à distance - candidats libres</b>	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Mode	Durée
<b>Unités professionnelles</b>					
<b>EP1</b> : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT	<b>UP1</b>	7 <sup>(1)</sup>	CCF	Ponctuel oral	25 min
<b>EP2</b> : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF	<b>UP2</b>	4	CCF	Ponctuel écrit	1 h 30
<b>EP3</b> : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL	<b>UP3</b>	4	CCF	Ponctuel pratique et oral	Maximum 2 h
<b>Unités d'enseignement général</b>					
<b>EG1</b> : Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique	<b>UG1</b>	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2h25mn (2h+10mn)+15mn <sup>(2)</sup>
<b>EG2</b> : Mathématiques et physique-chimie	<b>UG2</b>	2	CCF	Ponctuel écrit	1h30
<b>EG3</b> : Éducation physique et sportive	<b>UG3</b>	1	CCF	ponctuel	
<b>EG4</b> : Prévention-santé-environnement	<b>UG4</b>	1	CCF	Ponctuel écrit	1h
<b>Epreuve facultative</b>					
<b>Épreuve facultative</b> : Langue vivante	<b>UF</b>	1	Ponctuel oral	12 minutes	Ponctuel oral 12 minutes

